



Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée*

Bruxelles, 16 décembre 2014 (17.45 heures CET)

Composition du syndicat d'actionnaires KBC après prolongation des accords d'ancrage

Le 23 septembre 2014 Cera, KBC Ancora, MRBB et d'Autres Actionnaires Stables avaient confirmé de prolonger leur action de concert sur KBC Groupe pour une nouvelle période de 10 ans. Cette prolongation de la convention d'actionnaires a officiellement débuté au 1^{er} décembre. Cera, KBC Ancora, MRBB et d'Autres Actionnaires Stables détiennent désormais 40,39% du total des actions KBC Groupe en circulation. Les actionnaires concernés assurent ainsi la continuation de la stabilité de l'actionnariat et leur soutien au développement futur du groupe KBC.

Depuis sa création, le groupe KBC peut compter sur un groupe d'actionnaires fixes qui assurent la stabilité de l'actionnariat et son développement futur. À cette fin, CERA et KBC Ancora, ainsi que MRBB et d'Autres actionnaires stables avaient conclu le 23 décembre 2004 une convention d'actionnaires d'une durée initiale de dix ans. En septembre 2014, ces accords ont été reconduits sous une forme actualisée pour une nouvelle période de 10 ans, prenant effet au 1^{er} décembre 2014.

Comme annoncé le 23 septembre dernier, Cera, KBC Ancora, MRBB et d'Autres Actionnaires Stables ont participé avec toutes leurs actions à la convention d'actionnaires et réunissent désormais 40,39% (au lieu de 30,79%) de toutes les actions du groupe KBC en circulation.

Nouvelle composition du syndicat d'actionnaires (en vigueur depuis le 1er décembre 2014) :

	Nombre de parts	Pourcentage
KBC Ancora Comm.VA	77.516.380	18,57%
Cera CVBA	11.127.166	2,67%
MRBB CVBA	47.889.864	11,47%
Autres Actionnaires Stables	32.020.498	7,67%
Total	168.553.908	40,39%

Vous trouverez la notification y afférente sur le site www.kbc.com > investor relations > Structure de l'actionnariat.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC groupe SA.
Tél.: 32 2 429 50 51 - E-mail: wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole de KBC Groupe SA.
Tél. +32 2 429 85 45 - E-mail: pressofficekbc@kbc.be.

* Le présent communiqué contient des informations soumises à la législation européenne en matière de transparence des entreprises cotées.

KBC Groupe SA

Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur
Communication Corporate/
Porte-parole
Tel. +32 2 429 85 45

Service Presse
Tel. +32 2 429 65 01 Stef Leunens
Tel. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax +32 2 429 81 60
E-Mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous sur www.twitter.com/kbc_group
